

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Université Kasdi Merbah Ouargla**  
Faculté des Lettres et Langues  
**Département de Lettres et Langue Française**



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master

\*\*\*\*\*

Titre

**La présence de la langue française dans l'administration algérienne entre la réalité et la loi.**

Etude sociolinguistique



Présenté et soutenu publiquement par

Mr HAGUIGA Ali

Directeur de mémoire

Mr .ZAHAL Mustapha

**Jury**

Mr .BEBBOUKHA Mohamed	UKM Ouargla	Président
Mr .ZAHAL Mustapha	UKM Ouargla	Rapporteur
M <sup>lle</sup> NECIRI Soumia	UKM Ouargla	Examinatrice

Année universitaire : 2020/2021

Je dédie ce travail :

A mes chers parents qui m'ont toujours aidé et soutenu tout au long de mon parcours.

A tous mes frères et sœurs.

A ma famille; ma femme et mes enfants; Amira et Maher.

.A tous mes amis.

Nous remercions d'abord le bon Dieu de nous avoir donné la force et le courage de finir ce travail.

En guise de reconnaissance, je tiens à témoigner mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

Mes sincères gratitudee à Mr. ZAHAL Mustapha pour la qualité de son encadrement, ses judicieux conseils et son encouragement.

Ainsi, que tous ceux et celles qui nous ont soutenus et aidés afin de mener à bien notre recherche.

Nous remercions aussi les membres de jury qui ont accompli la dernière étape de notre travail.

Je remercie très spécialement mes chers amis: KADRI Med El-Kebir et LAIBI Saci.

---

---

## Table de matières

<b>Introduction</b> .....	IV
<b>Chapitre 1: Concepts théoriques de bases</b> .....	2
<b>1.1. Réalité sociolinguistique en Algérie</b> .....	3
<b>1.1.1- Sociolinguistique et concepts</b> .....	3
➤ Sociolinguistique .....	3
➤ Concepts .....	4
• Politique linguistique .....	4
• Législation linguistique .....	5
• Aménagement linguistique .....	6
• Diglossie .....	8
<b>1.2- Algérie: données historiques et conséquences sociolinguistiques</b> .....	9
1. 2.1. Données historiques .....	9
1.2.2. Conséquences sociolinguistiques .....	11
<b>Chapitre 2: Présentation et analyse des données</b> .....	18
2.1- Présentation du corpus relatif au questionnaire (les administrations enquêtées).....	18
2.2 - L'enquête par questionnaire .....	19
2.3- Recueil des données .....	20
2.4- Dépouillement, analyse et interprétation des résultats .....	21
<b>CONCLUSION</b> .....	29
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	31
<b>ANNEXES</b> .....	33

Notre travail de recherche relève de la sociolinguistique qui s'attache à la langue au sein de la société en générale. Pour ce qui est de notre travail, nous avons choisi d'étudier la place, l'encrage et l'usage de la langue française dans le secteur administratif en Algérie. A la lumière des textes juridiques à savoir:

La constitution algérienne de 1996 qui stipule dans son article 03 que (*L'Arabe est la langue nationale et officielle. L'Arabe demeure la langue officielle de l'Etat...*).

L'ordonnance n° 96 – 30, du 21 décembre 1996, portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe et notamment ses articles 11 et 32, qui stipulent respectivement, que:

*« Les échanges et les correspondances de toutes les administrations, entreprises et associations, quelle que soit leur nature, doivent être en langue arabe », et qu'il « sera puni d'une amende de 1000 à 5000 DA quiconque signe un document rédigé dans une autre langue que l'arabe, pendant, ou à l'occasions de l'exercice de ces fonctions officielles ... »*

Mais, à notre connaissance, aucune personne, encore moins un haut responsable, n'a été amendé pour avoir rédigé une correspondance officielle en langue étrangère et notamment en français.

On a aussi remarqué que, bien au contraire, bon nombre de fonctionnaires et notamment ceux qui sont titulaires de postes supérieurs s'expriment volontiers en français à l'oral comme à l'écrit.

A partir de la, il m'est venu à l'idée d'entreprendre une enquête de terrain plus approfondie, à fin de mesurer, d'appréhender, de commenter et montrer l'ancrage du français et sa réelle place à la lumière des textes de loi portant arabisation de l'administration. et le rôle que joue cette langue avec la langue arabe dans le fonctionnement de différents secteurs administratifs en Algérie ceci, afin de mettre en exergue tous les tenants et les aboutissants de ce constat.

Pour réaliser cet objectif et compte tenu de la nature de mon sujet de recherche, qui comprend, à la fois, une composante linguistique et une dimension sociale, j'ai opté pour une démarche sociolinguistique; comparative, approche; à mon sens, peut à même de répondre aux questionnements qui sont posés.

En se basant sur les techniques d'investigation de cette dernière, nous tenterons de quantifier l'usage de la langue en milieu professionnel, puis nous essayerons d'analyser et de

démontrer l'existence d'un lien direct entre la technicité des tâches professionnelles et le choix du code linguistique par le fonctionnaire.

, Ainsi notre problématique se présente comme suit :

Dans un contexte national d'arabisation, et d'une réalité plurilingue de la société algérienne, nous voulons dévoiler le paradoxe de l'existence de la langue française dans les administrations et les législations algériennes. Ainsi que démontrer est-ce que le français est ancré dans les administrations publiques à caractère technique qu'au sein des structures administratives à caractère commun?

A partir de ce questionnement nous avons dégagé deux questions secondaires que nous tenterons de répondre à travers notre recherche,

- Y a-t-il un paradoxe entre l'utilisation du français dans les administrations et la législation algériennes?
- la technicité de travail est-elle un facteur essentiel de l'utilisation de la langue française au sein de l'administration algérienne?

A partir de ces de deux questionnement, nous formulons deux hypothèses de recherche, à savoir:

- \* Malgré la législation qui considère le français comme une langue étrangère, cette dernière demeure fortement présente dans l'administration algérienne.
- \* Le français est plus présent dans les administrations à caractère technique qu'au sein des administrations à caractère commun.

Notre travail de recherche est composé de deux chapitres, l'un théorique et l'autre pratique. Nous commencerons par la définition de quelques concepts-clés relatif à la sociolinguistique qui constitue notre discipline de recherche, que nous jugeons utiles pour notre recherche, tels que la politique linguistique, les marchés linguistiques et le plurilinguisme, etc.

Ensuite, nous allons entamer le deuxième élément, que nous avons titré « Algérie ; données historiques et conséquences sociolinguistique, et ce, parce que le langage de toute société traduit incontestablement son histoire. D'ailleurs, histoire, société et langage, forment un tout indivisible, une entité pluridimensionnelle qu'on devra d'abord situer historiquement pour pouvoir en suite admirer toute son envergure sociolinguistique.

Cette présentation, sus mentionnées, suit, à notre sens, un raisonnement logique qui traduit une vision d'ensemble préparant le terrain aux investigations à venir.

Le second chapitre dont l'intitulé est «: Présentation et analyse des données » sera réservé à la description et l'analyse du corpus, tout en cherchant des réponses à notre questionnement sur la présence de la langue française dans le secteur administratif. A cet effet, nous allons essayer de présenter les résultats obtenus à partir de l'analyse du questionnaire et les écrits recueillis.

Nous terminerons enfin, par une conclusion qui couronnera notre recherche, en exposant les résultats obtenus. Ces dernières vont nous permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives dans ce domaine.

# **Chapitre 1:**

## **Concepts Théorique de bases**



Dans ce chapitre nous aborderons la partie théorique pour pouvoir mettre en relief les points qui introduisent la partie pratique et constituent le socle théorique du sujet de ce travail de recherche.

Ces points qui intéressent de près cette étude de terrain portant sur l'usage de la langue française dans les administrations algériennes.

Les points à aborder dans cette partie sont :

1- Sociolinguistique et concepts.

➤ Sociolinguistique.

2- Concepts.

- Politique linguistique.
- Législation linguistique.
- Aménagement linguistique.
- Diglossie.

Ces points seront suivis de deux autres qui insistent sur l'histoire de l'introduction de la langue arabe, ses conditions et son contexte avec plus d'informations sur son usage. Ces données historiques touchent également les administrations publiques algériennes dont leur population respective a été l'objet de cette étude.

## 1.1. Réalité sociolinguistique en Algérie

### 1.1.1. Sociolinguistique et concepts

#### ➤ .Sociolinguistique

#### **Chez Saussure et Meillet**

Si aujourd'hui, le concept de sociolinguistique paraît plus ou moins clair, cela n'a pas été toujours le cas, car la révélation de ce domaine de recherche a suscité beaucoup de débats, voire même des conflits entre d'éminents linguistes et sociologues, à l'instar, du conflit qui opposa dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle Antoine Meillet (1866-1936), linguiste de renom, à celui qu'on considère comme le père de la linguistique moderne européenne, en l'occurrence Ferdinand de Saussure (1857-1913). Ainsi, selon Jean -Louis Calvet, F.Saussure avance l'idée de l'inexistence de la sociolinguistique ; mais il parle, seulement, de linguistique.<sup>1</sup>

Celle-ci aurait pour unique et vrai objet la langue envisagée en elle - même et pour elle même, cherchant à mettre en place un modèle abstrait de cette dernière, même si il admet le caractère arbitraire du signe linguistique, il ne concède pas pour autant sa dimension sociale.

Mais, sur ce point, Antoine Meillet s'oppose, farouchement, à son maître, en déclarant qu' « en séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable ». Pour A. Meillet comme pour le sociologue, Emile Durkheim (1858-1917), le langage est sans aucun doute, un fait social.

#### **Chez William Bright**

En mai 1964, une conférence historique a eu lieu à Los Angeles sur le thème de la sociolinguistique, sous l'égide du professeur William Bright (1928-2006). A la suite de cette rencontre, les conclusions annoncèrent la naissance de la sociolinguistique, malheureusement, pas en tant que discipline à part entière, mais plutôt elle demeure sous la tutelle, de la linguistique, la sociologie et l'anthropologie. A ce titre, W.Bright déclare qu' "il semble probable que la sociolinguistique entre dans une ère de développement rapide ; nous pouvons espérer que la linguistique, la sociologie et l'anthropologie en ressentiront les effets."

---

<sup>1</sup> DE SAUSSURE. F, **Cours de la linguistique générale**, Alger, ENAG, 1994.

### Chez Calvet et Ahmed Boukous

A travers l'ouvrage, intitulé « l'enquête sociolinguistique », Ahmed BOUKHOUS définit, clairement, le concept, et il explique, dans des termes clairs, l'envergure de cette discipline; il affirme que "la sociolinguistique a pour objet de décrire et d'expliquer les rapports existants entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue. Le sociolinguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en collectant les données à analyser *in vivo*<sup>2</sup>, c'est à dire d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par le moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité.

Ainsi, cette dernière définition détermine, à mon sens, d'une manière plus claire, la signification, les objectifs et le champ d'investigation de la sociolinguistique. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé d'y adhérer complètement, tout au long de ce travail de recherche, en ajoutant une autre dimension, en l'occurrence la dimension politique qui n'est point négligeable. On dira, en conséquence, que la sociolinguistique explique et traduit les phénomènes linguistiques à partir de données extra - linguistiques et notamment socio - politique.

### ➤ Concepts

- **Politique linguistique**

La notion de *politique linguistique* est la plus large, elle est celle qui a la plus grande extension. Elle renvoie à toute décision prise pour orienter et régler l'usage d'une ou de plusieurs langues dans les communications d'une organisation ou dans la diffusion d'un bien ou d'un service, quelles que soient la nature ou la taille de l'organisation et quelle que soit la forme que prend cette décision. Elle peut, du plus spontané au plus formalisé, se concrétiser en une simple pratique, en une liste de termes normalisés, en formulaires de gestion standardisés, en directives au personnel ou aux membres, en règlements internes, en règlements adoptés par un ministère ou un organisme paragonementaire ou en lois dûment votées par un parlement.

---

<sup>2</sup> Hasna Ghoul .Variations linguistiques dans le marquage du territoire dans la ville de Tunis. Synergies Tunisie n° 1 - 2009 pp. 119-124

Nous citons que L.J.CALVET a dit que : (*Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre la langue et la vie sociale, et plus particulièrement entre la langue et vie nationale. Et la planification linguistique comme la recherche et mis en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique*))<sup>3</sup>.

Exemples de politique linguistique : les fabricants de jeux électroniques (Nintendo et Sega surtout) ont décidé de lancer ces produits en anglais seulement, indépendamment de la langue ou de l'âge de la clientèle cible; la compagnie Nestlé a comme politique d'utiliser la langue du pays où elle a des établissements et d'autoriser l'usage de ces langues dans les communications avec le siège social de Vevey (Suisse); les majors du cinéma américain diffusent rapidement les versions originales de leurs films et se font tirer l'oreille pour produire ou pour autoriser le doublage en d'autres langues.

La notion de politique linguistique englobe donc, dans son sens le plus large, celles d'aménagement et de législation linguistiques. En fait, dans l'usage courant et dans un sens plus restreint et plus technique, on utilise fréquemment l'expression politique linguistique comme synonyme de législation linguistique, par exemple dans des expressions comme la politique linguistique du Québec ou du Canada, la politique linguistique de la France, des États-Unis ou de l'ONU à New York, avec l'inconvénient qu'on ne sait plus trop alors si l'expression se réfère à un état de fait, à des règlements de gestion interne de la communication, à une disposition de la constitution, à une loi qui définit spécifiquement le statut et les règles d'emploi des langues sur un territoire politique particulier, ou à des dispositions d'autres lois qui déterminent l'usage des langues même si elles portent sur un tout autre sujet, par exemple la commercialisation des produits pharmaceutiques.

- **Législation linguistique**

Il y a législation linguistique quand l'État choisit d'intervenir en adoptant une loi et des règlements pour préciser les rapports entre les langues en présence et leurs domaines d'usage respectifs<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> CALVET. J-L, *La linguistique*, collection que sais-je ? PUF, 1993.

<sup>4</sup> Jean-Claude CORBEIL. *LA TERMINOLOGIE: UNE DISCIPLINE AU SERVICE D'OBJECTIFS MULTIPLES*. Québec. 01.06.2017. P 04

En général, la loi définit le statut des langues (y compris par l'abstention), précise leur emploi dans les domaines où il y a ambiguïté ou affrontement, puis énonce les mesures qui sont prises pour favoriser la prédominance de la langue commune et, au besoin, pour garantir l'usage des langues minoritaires là où il est autorisé, dans le but ultime de guider la conduite des citoyens, personnes physiques ou personnes morales. Mais la loi peut aussi se limiter à un seul domaine, par exemple la protection des consommateurs.

Chose certaine, aucune législation n'est, à ce jour, absolue au point de compter la totalité des mesures de nature linguistique ou propres à influencer le destin de l'une ou l'autre langue. Il se pose donc, ici aussi, un problème de cohérence entre la législation linguistique proprement dite et les autres dispositions qui touchent à la langue, notamment en matière d'éducation, d'immigration, de communication, de culture et même de politique familiale. La législation linguistique est, le plus souvent, la pièce maîtresse de l'aménagement linguistique d'un pays, mais elle est, en pratique, complétée par d'autres mesures dans des domaines qui n'y sont pas traités.

- **Aménagement linguistique**

*« On désigne sous ce terme l'ensemble des mesures qu'arrête un État lorsqu'il choisit d'intervenir dans le mécanisme de la concurrence des langues sur son territoire. L'aménagement linguistique implique à la fois des décisions d'ordre politique et des choix de modes et domaines d'intervention, ce qui suppose une connaissance sociolinguistique des mécanismes de la concurrence linguistique en général et sur un territoire donné en particulier»<sup>5</sup>.*

Sous le terme *aménagement politique*, on regroupe généralement l'ensemble des mesures qu'arrête un État pour régler l'usage des langues sur son territoire. En ce sens, tout projet d'aménagement linguistique est d'abord et avant tout un projet d'ordre politique, c'est-à-dire qu'il est relatif à l'organisation globale de la vie sociale et donc à la manière dont la société définit son avenir au moyen des institutions politiques dont elle dispose.

---

<sup>5</sup> Jean-Claude CORBEIL. Ibid

La manière dont on conçoit et réalise l'aménagement linguistique dépend directement de la conception que l'on se fait de la langue. Elle met essentiellement en cause deux fonctions de la langue, la fonction de communication (la plus évidente et la plus facilement admise, parce que sans danger) et la fonction d'intégration sociale (la plus politiquement délicate, la plus dangereuse à manipuler). Du strict point de vue de la communication, l'aménagement linguistique se concrétise en dispositions qui touchent à l'organisation de l'usage des langues et en choix des moyens techniques nécessaires à leur mise en place. Du point de vue de l'intégration sociale, l'aménagement linguistique se fonde sur un projet de société, sur une conception des rapports entre identité culturelle de la société globale et respect de l'identité culturelle des groupes ethnolinguistiques minoritaires. L'essentiel de l'aménagement linguistique est alors l'affirmation d'une langue commune et l'identification des domaines d'usage des autres langues, les dispositions techniques n'étant alors que les moyens d'atteindre ces deux objectifs fondamentaux.

De plus, dans ce monde d'aujourd'hui caractérisé par l'intensification des communications et la globalisation des marchés, chaque État doit tenir compte des contraintes qui en découlent lors de la définition de son plan d'aménagement linguistique.

Cette démarche est très soucieuse de paix sociale et d'efficacité administrative et économique.

Enfin, l'aménagement linguistique d'un État ne prend pas nécessairement la forme d'un texte de loi spécifique. Il peut tout aussi bien se formuler en dispositions éparses dans un grand nombre de secteurs de l'administration publique<sup>6</sup>. Et même si une loi définit une politique linguistique, elle ne touche jamais la totalité des dispositions d'ordre linguistique qui ont été prises dans l'ensemble de l'appareil administratif. L'aménagement linguistique pose partout et toujours un problème de cohérence de l'ensemble des mesures qui touchent à l'usage de la langue majoritaire et des langues minoritaires.

---

<sup>6</sup> <https://www.telug.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/96>

- **Diglossie**

Le concept de diglossie fait partie des notions centrales en sociolinguistique<sup>7</sup>. Il renvoie au fait que, dans une situation de concurrence linguistique, l'une des langues se trouve en situation de langue dominante, et l'autre ou les autres en situation de langue plus ou moins dominées<sup>8</sup>. Cet état de fait, s'il n'est pas jugé acceptable par les locuteurs de la ou des langues dominées, est à l'origine des projets de politique linguistique avec, comme objectif, de corriger la situation<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Limoges, Lambert-Lucas « Diglossie et conflit linguistique, contribution à un vieux débat » Actes du colloque international de Montpellier, 10-12 décembre 2009.

<sup>8</sup> [https://www.telug.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/96/06ajc0/06ajc0\\_not.htm](https://www.telug.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/96/06ajc0/06ajc0_not.htm)

<sup>9</sup> MARTINET. A, « Bilinguisme et diglossie », in la linguistique (revue), vol, 18-01, 1982, p.5

## 1.2. Algérie : données historiques et conséquences sociolinguistiques

### 1.2.1. Données historiques

#### I - Période Pré - coloniale

##### 1 -L'Antiquité à l'arrivée des arabes

Avant l'utilisation des sources bibliographiques, l'Algérie a connu des siècles obscurs par à cause du manque d'archives écrites. à ce faire, les historiens retournent aux gravures rupestres, devenues les seuls marques du territoire. Elles se présentent en forme de dessins, reproduits sur des pierres, découvertes et soignées par les Européens. Il fallait attendre l'indépendance nationale pour que les algériens reprennent le travail des prédécesseurs et de pouvoir réaliser la recherche dans le domaine, déjà délaissé par les chercheurs européens.

Les gravures rupestres découvertes, étudiées et rangées restent, à ce jour, ornées sur les roches et les cavités des montagnes du Tassili, au Sahara pour les uns et le sud-est algérien pour les autres. Par la délicatesse de ce travail fait main, ces gravures montrent et démontrent l'importance et la finesse du travail artistique : des humains, de merveilleux paysages, des animaux, et des scènes de vie journalière de ce temps. Ces gravures, par leurs fonctions artistiques, confirment l'existence d'une civilisation ancienne, plusieurs fois millénaire.

Ces peuples dont l'existence de leur civilisation remonte à une date lointaine en a pu être découverte, que pendant l'ère coloniale : la présentation de gravures, assimilées à des inscriptions murales. Ces personnages seraient les ancêtres des Algériens. Ils auraient eu, sans nul doute, leur propre langue. Ils seraient un peuple, ayant vécu dans le Tassili et le Hoggar.

Les sources bibliographiques renvoient à l'histoire algérienne, ayant connu plusieurs civilisations dont les traces du passé sont des empreintes<sup>10</sup>, liées aux conséquences, d'ordre sociologique, culturel dont la langue où de nombreux emprunts sont matérialisés. Parce passé, riche en histoire et en langues, et plus particulièrement les mots, ayant une origine lointaine. C'est la raison pour laquelle, l'Algérie est une plaque tournante des civilisations anciennes.

Depuis des lustres, l'Algérie a été un carrefour de la culture et de la civilisation des anciens peuples, aujourd'hui disparus. Les historiens parlent de l'arrivée des phéniciens, venus dans le but de créer un commerce à travers l'installation de leurs comptoirs

---

<sup>10</sup> Massine Tacir. Qui sommes-nous ?. samedi 22 novembre 2014. Revue AGORA Voix.



commerciaux. Grâce à ces derniers, la civilisation phénicienne laissa quelques traces à l'aide d'un legs, associé aux mots d'origine de cette même culture.

Les activités commerciales, dans les ports et les villes côtières où étaient établis les phéniciens qui, plus tard, furent suivis par les carthaginois. La langue punique fut longtemps, utilisée par les berbères de l'Algérie. Cette langue est proche à une langue, voisine de la langue berbère qui utilisait le tfinagh. Cette langue serait une langue des anciens rois de la Numidie. Elle est devenue, par la suite, une langue officielle : la langue de Carthage.

Les Romains conquirent le pays par une colonisation où la population algérienne conserve encore des lettres de la culture romaine, liée à la sépulture. Plusieurs pierres tombales remplissent musées algériens où les dédicaces funéraires sont obligatoires . Pas loin de la ville de Tlemcen, des pierres tombales de l'époque romaine furent trouvées, à l'époque de la colonisation française : la ville d'Ouled El Mimoun et les travaux des Européens dont Louis Piesse (1815- ?), ayant réalisé une publication sur la région de l'ouest algérien.

Le territoire reçut d'autres civilisations à l'instar des byzantins et les vandales, connus par leur occupation éphémère.

Des échanges pourraient être enregistrés sans laisser des traces dans la langue de la population locale.

D'autres peuples berbères, les autochtones de l'histoire de l'Algérie, ont acquis un vocabulaire des anciennes civilisations par le contact humain et l'échange qui entraient dans le cadre de la vie socio commerciale et du quotidien.

Ces peuples berbères sont repartis en différentes ramifications dont l'origine de leur langue respective provenait d'une langue mère, le tamazight<sup>11</sup> avec l'alphabet Tfinagh. Parmi ces peuples berbères, les linguistes, les sociologues et les historiens, distinguent le peuple du nord du peuple du sud :

- Zwawa( ou kabyle)
- Chaouiya
- Mozabite
- Touareg (l'homme bleu).

---

<sup>1</sup> Aumer U Lamara, Tamazight, l'alphabet et les chars de... la Ligue Arabe. LE MAEIN D'Algérie ! janv. .Chapitre 1 2018.

### De l'islamisation de la population berbère à la colonisation française

La Berbérie est devenue musulmane par l'influence des arabes, arrivés avec la religion de l'Islam et le contact fit des berbères des convertis à la religion musulmane par le Coran et la Sounna. Ils apprirent les bases de la religion, les rituels culturels et la langue arabe. Ils débutèrent à apprendre l'arabe pour pouvoir effectuer les prières quotidiennes. L'apprentissage dura longtemps.

Les Zirides et les Hamadites légèrent un passé pour l'histoire en Algérie. Deux autres dynasties musulmanes se sont succédées en Algérie, après les Rostomides, ayant pour capitale Tihert (actuelle Tiaret) avec la doctrine musulmane des khardjites d'où vient l'ibadisme.

Les ottomans sont arrivés en Algérie en 1516, et ils sont parvenus à la ville de Tlemcen en 1555, après l'éclipse du royaume zianide. Les anciens janissaires furent recrutés parmi des renégats et des engagés dans l'armée ottomane. L'Algérie fut divisée en quatre territoires.

Les ottomans sont arrivés avec leur propres traditions et cultures ottomane où il y avait une langue qui a été, durant des décennies, utilisée par l'administration beylicale et l'administration deylicale (provinces de l'Est, de l'Ouest et du Centre) et le gouvernorat d'Alger (Dar Essoltane). Plusieurs mots sont restés en usage à Tlemcen, bien qu'un nombre important est oublié. Pour l'époque ottomane, les historiens parlent de « Régence d'Alger »

#### 1.2.2. Conséquences sociolinguistiques

Bien que l'Algérie soit un carrefour de civilisations, dues aux différentes invasions et occupations, ayant pour source l'installation des comptoirs commerciaux au niveau des ports et des villes côtières. C'est la raison pour laquelle les anciennes localités, entre cités et agglomérations, connurent des langues dont quelques empreintes existent encore dans les mots qui sont en usage, malgré l'importance des vocables, ayant connu la disparition par l'oubli ou l'inutilisation dans la vie courante du quotidien.

Les diversités linguistiques sont importantes dans le registre lexical algérien. Plusieurs substrats se retrouvent évidents dans les pratiques langagières. Certains mots arabes sont, aussi, passés dans le registre lexical de la langue française dont en témoignent les dictionnaires Le Petit Robert et Larousse.

Dans ce même contexte, l'Algérie connaît une position incontournable sur le nord africain; le pays se présente comme plaque tournante en matière de relations commerciales, et

ceci depuis des lustres, confirmés par les historiens dont la liste est importante, en matière de publications. Ces échanges commerciaux ont été des principaux facteurs, ayant favorisé les échanges culturels après avoir été, premièrement et purement commerciaux. A titre d'exemple, nous citons le phénicien, le grec, le latin, etc.

Ces éléments présentent des idiomes, simples et autres, dans le cadre de l'échange, de la communication, des transactions, du contact humain pour de meilleures relations commerciales. Il est important de signaler la présence des arabes et des musulmans, comme les andalous et les ottomans, en plus des premiers hommes, venus dans le cadre de la vulgarisation de la religion musulmane et la conversion des berbères à l'Islam. Plusieurs mots sont introduits dans le vocabulaire local : le grec, l'arabe andalou et l'ottoman.

L'arrivée des arabes dans la région nord africaine a été, pour l'histoire et les langues locales dont le berbère, un tournant décisif, ayant pour stigmates des enjeux culturels et linguistiques, avec l'avènement de la religion musulmane, accompagnant le vocabulaire arabe et les pratiques langagières qui interpellent et interrogent le passé de l'Algérie, dans le cadre de la sociolinguistique.

Plusieurs facteurs contribuèrent dans la création et la mise en place des fondements en relation avec la sociologie, la culture et l'anthropologie. La religion musulmane avait apporté quelques traditions, ayant servi à la mise en place des principes de l'union et de l'échange à travers l'usage de la langue arabe. Cette arabisation de la Berberie a été suivie par une harmonie qui touche plus la société et sa langue d'usage que l'attitude humaine.

Les facteurs de l'union et de la communication ont été complémentaires avec la cohésion sociale, culturelle et religieuse, en raison la religion musulmane qui a fait des berbères de nombreux musulmans ; les berbères se sont convertis à l'Islam. Ils sont devenus interdépendants pour la transmission de la richesse linguistique du Coran et de la Sunna.

Deux concepts viennent se parfaire pour une meilleure compétition à savoir l'arabisation et l'islamisation de l'Algérie dont Tlemcen en bénéficia, comme toutes les autres villes du territoire national. Par leur importance respective, ils avaient constitué des sédiments qui regroupent :

- Les sédiments religieux,
- Les sédiments culturels,
- Les sédiments sociaux,

- Les sédiments linguistiques.

Ils ont été cruciaux pour la pérennité de cette langue, appelée la langue arabe pour certains et la langue du Coran pour les autres. Ils ont eu leur établissements dans un pays berbérophone où la langue arabe avait trouvé sa place pour la communication, l'échange, l'apprentissage du Coran et de l'instruction religieuse. C'est dans cette circonstance que la langue arabe avait trouvé sa place pour pouvoir être ancré dans la culture du pays, bien que quelques sociétés soient conservatrices et promotrices de leur langue, l'exemple du tamazight, de son tfinagh et les pratiques langagières. Il s'agit des berbères de la contrée kabyle, des Aurès et des Touaregs.

Existante avec beaucoup de facilités dans les sociétés et groupes sociaux berbères, la langue arabe avait envahi tout le territoire : les sociétés citadines, les sociétés semi-rurales et les sociétés rurales à travers toutes les régions du pays. Des lors, plusieurs institutions prirent naissance dans le pays tels que les écoles coraniques libres et les écoles coraniques qui dépendaient des zaouias, sièges respectifs des ordres confrériques. D'ailleurs, ils sont innombrables. « L'expression -langue arabe- recouvre plusieurs variétés linguistiques plus ou moins semblables les unes des autres, différentes par leurs statuts et employées dans plusieurs espaces géopolitiques. »

D'autres établissements vecteurs de la langue arabe, des connaissances arabes et de l'instruction seront plus tard ouverts à travers les contrées du pays. Il s'agit des trois medersas franco-musulmanes dont celle d'Alger, de Tlemcen et de Constantine.

La langue arabe a une origine sémitique; l'histoire de cette langue mérite beaucoup d'attention pour une meilleure assimilation de son passé en Algérie. La langue arabe est une langue sacrée. Dans un prisme plus optimiste en rapport avec l'ouverture sur le monde non arabe.

### **La période de l'indépendance nationale**

Pour rester dans le contexte historique de l'Algérie et l'utilisation des langues étrangères, il est intéressant de signaler les legs ou l'héritage linguistique à savoir le français, l'anglais et l'espagnol, bien que les algériens connaissent d'autres, par le biais des étrangers, venus en Algérie dans le cadre de la coopération. A cet effet, nous citons les roumains dans l'enseignement secondaire, les russes dans le secteur de l'enseignement supérieur et le secteur militaire, sans oublier les étrangers, ayant enseigné la langue aux Algériens.

A l'indépendance nationale, plusieurs européens sont restés en Algérie : les pieds-noirs de la gauche, les Espagnols de la gauche, etc. D'autres enseignants et professeurs au niveau du primaire, du moyen et du secondaire occupèrent, pendant plusieurs années, un poste dans l'enseignement. Un constat est fait « A l'indépendance, le FLN s'est attaché d'abord à l'édification urgente des différentes institutions de l'Etat algérien et à la récupération des référents identitaires, culturel et linguistique : l'islam consacré religion de l'Etat et l'arabe proclamé langue nationale. L'impact de la présence linguistique coloniale a fait du français – dans l'immédiat après indépendance – la première langue étrangère à bénéficier d'un statut de langue véhiculaire, d'idiome de grande communication et de médium de fonctionnement des institutions de l'Etat, plus particulièrement de l'école algérienne devenue lieu privilégié de sa diffusion. »

Il a fallu attendre plusieurs années pour que la langue anglaise soit une langue très utilisée en Algérie et enseignée au moyen, au secondaire et à l'université. Elle connut un usage très restreint jusqu'après 5 octobre 1988, l'année du début des ouvertures politiques, et culturelles. Quelques années après, le berbère est devenu une seconde langue dans le pays et placée au rang de langue nationale, bien que l'arabe reste langue officielle et langue nationale. Puis, la langue anglaise trouvera sa place dans le champ linguistique.

### **L'éducation sous l'occupation française:**

Le système éducatif de l'Algérie précoloniale reposait sur les fondements identitaires et culturels et les principes religieux de l'Islam. Par ces deux pôles, il constituait le fondement de la société algérienne dont la référence, en matière de religion, de culture arabo musulmane, d'économie et de politique. Devant cette situation, alors constatée, le colonialisme français conféra une importance pour pouvoir la choisir comme cible dans le sens de d'affaiblir la personnalité algérienne.

Dans sa politique, il avait établi un plan de répression par lequel les autorités coloniales cherchaient à éliminer toute institution et tout établissement, assurant la prise en charge de la formation des enfants. D'ailleurs, plusieurs militaires français firent des liens dans ce sens pour réduire l'instruction et l'éducation au néant : le secteur était devenu très sensible, en raison de la peur et le risque que le colonialisme français encourait à son arrivée dans les localités où des centres de rayonnement culturel étaient importants, d'une part et influent d'autre part.

Les écoles coraniques étaient l'appui des zaouïas dont certaines étaient élevées à un haut niveau. Celles-ci envoyaient annuellement des étudiants pour un complément dans la formation, en relation avec leurs objectifs et leurs fonctions. D'ailleurs, ces zaouïas envoyaient leurs étudiants à Zaytouna (en Tunisie) et El Karaouiyine (Maroc).

Dans certaines localités, les mosquées jouaient pleinement leurs rôles dans l'instruction et la formation des enfants. Le suivi était rigoureux à tous les niveaux de la formation des enfants. Les monuments religieux avaient contribué dans l'instruction et l'éducation de tout un nombre de génération d'enfants. Dans certaines mosquées, l'imam occupait, en même temps, le poste d'instituteur et d'éducateur au niveau local, tout respectant la compétence territoire, en matière d'influence sur la population du quartier auquel appartenait la mosquée.

Plusieurs rapports étaient envoyés à la hiérarchie affirmaient la conscience politique, la culture des Algériens et surtout le nombre d'instruits dans les localités où les arabes étaient, reconnus pour leur savoir. La richesse culturelle et religieuse était bien fondée par les repères et indices du degré d'instruction de plusieurs lettrés.

Il est à noter que dans chaque localité, entre douar et village lointain, se trouvait au moins une petite école coranique, en plus de la mosquée où l'imam était le principal instituteur, appelé taleb du village. Il bénéficiait d'un charisme, parfois dépassant la localité de la résidence.

Devant la menace constatée par les militaires, ayant fait fonction d'ethnologues, les autorités coloniales comprirent le danger qui les menaçait. Dans ce prisme, regroupèrent de nombreuses têtes pensantes (des Européens) pour diminuer l'influence arabe en Algérie. D'ailleurs, les insurrections populaires furent toutes organisées et préparées dans le milieu des confréries religieuses ou zaouïas et les écoles coraniques.

Pris par cette préoccupation politique et militaire, le plan des autorités coloniales était de réduire toute forme d'influence des arabes afin de pouvoir instaurer les principes du colonialisme français en Algérie. Il fallait s'en prendre aux Algériens par leur langue. Assimilé à un grand rempart et une force de soutien au charisme arabe, la population colonisée comprit bien les intentions du colonisateur. Les zaouïas prirent leur devant par la protection de leurs repères identitaires, fondés sur:

- La religion, la force spirituelle et des principes culturels.
- La langue arabe, langue de communication et de l'échange.

KH. Taleb Ibrahimy dit à propos de ce sujet (*... par l'arabisation; tout le monde se sont concernés, comme en témoignent les nombreuses déclarations des responsables ainsi que celle des personnalités diverses ...*)<sup>12</sup>.

- La culture arabe dont la base et l'élément fondamental sont l'instruction et l'éducation.

Saisie par la méfiance qui existait chez les Algériens, l'administration française et coloniale cherchait à réduire l'influence par la cession de la place de la langue arabe au profit de la langue française, la langue du colonisateur<sup>13</sup>. La lutte et le combat pour la sauvegarde de l'image de la langue arabe, la culture arabo- musulmane et la religion islamique étaient devenus continus, malgré la répression et l'arbitraire qui régnaient à travers toutes les localités du territoire national<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> TALEB IBRAHIMI. KH, Les Algériens et leur(s) langue(s), élément pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, édition, El- Hikma, Alger, 1997, p. 248.

<sup>13</sup> Khaoula Taleb-Ibrahimy L'Algérie : coexistence et concurrence des langues.

<sup>14</sup> (*L'Arabe est la langue nationale et officielle. L'Arabe demeure la langue officielle de l'Etat...*) article 03 de la constitution algérienne de 1996 .

## **Chapitre 2:**

# **Présentation et analyse des données**



Dans cette partie de notre travail, nous débuterons par présenter notre corpus d'étude, soit le lieu où se déroule l'enquête. Ensuite, nous allons exposer la méthodologie de questionnaire, puis nous passerons à la dernière tâche de cette recherche qui est l'analyse de notre corpus. Par cette analyse nous apporterons des réponses aux questions posées au départ.

### 2.1. Présentation du corpus relatif au questionnaire

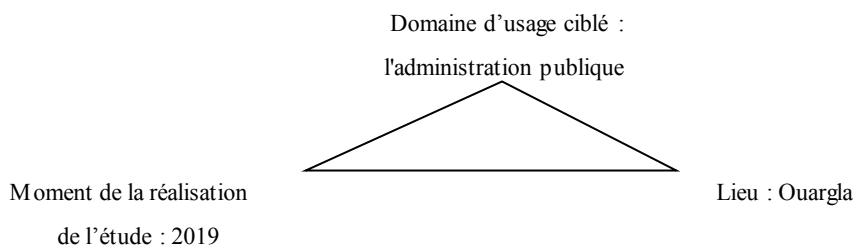
- Aperçu général sur La Banque Extérieure d'Algérie (BEA)

((La création de la BEA en 1967, par ordonnance N° 67-204 du 1er octobre 1967 a été un évènement important dans la stratégie de l'Etat algérien pour l'algérianisation du système bancaire algérien.

Dans le cadre de ses engagements, la Banque contribue activement au financement de l'économie nationale en accentuant ses concours aux différents segments de clientèle domiciliés à ses guichets et participe activement en syndication dans le financement des grands projets structurants, s'inscrivant ainsi en droite ligne des orientations du gouvernement découlant du programme de son excellence Monsieur le Président de la République (sonelgaz, logements, aéroport).

La Banque Extérieure d'Algérie était prévue pour servir les grandes entreprises énergétiques et industrielles algériennes, et avec le temps elle a réussi le pari de devenir une Banque universelle et à diversifier son portefeuille)) <sup>(15)</sup>.

Nous pouvons parler de zoom sur la réalité linguistique dans le secteur bancaire en indiquant le lieu, la zone d'enquête ciblée et le moment de la réalisation de l'enquête sociolinguistique. Ainsi, parlons-nous de ciblage triangulaire. Ce ciblage peut être schématisé comme suit :



<sup>15</sup> <https://www.bea.dz/index.php>

**2.2. L'enquête par questionnaire**

Notre corpus d'analyse est constitué d'un questionnaire que nous avons distribué aux fonctionnaires, il s'agit bien des employés de l'administration de La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et l'administration de la mairie d'Ouargla ". Ce questionnaire est le moyen essentiel pour obtenir des informations, il représente un outil adéquat pour interroger la totalité d'individus en question. De plus, le questionnaire est l'un des instruments de recherche qui permet de consulter un grand nombre de personnes afin d'obtenir des résultats pertinents. Pour mieux d'explicite, nous citons que:

*« le sociolinguiste élabore le questionnaire dans le but de confronter les données empiriques à la pertinence des questions qu'il se propose d'élucider et de confirmer la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de sa recherche. » (1)*

Notre questionnaire contient dix (10) questions.

1- Quel est votre établissement?

.....

2- Quelle est votre fonction?

.....

3- Quel est votre diplôme?

.....

4 – Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés en ?

Arabe  Français  les deux

5- En quelle langue écrivez-vous au travail ?

Arabe  Français  les deux

6- Au travail, parlez-vous en français?

Beaucoup  Peu  Pas du tout

7 – Expliquez, en quoi consiste votre travail ?

8- Quelle est la nature des tâches que vous exercez au travail ?

Technique

Administrative

9- La nature des ces tâches, vous conduit-elle à utiliser plus ?

Le français

L'arabe

10- Quel est l'avenir de la langue française dans l'administration algérienne (quant à vous)?

Radioux

En voie de disparition

Mystérieux

### 2.3. Le recueil des données:

De notre part, nous avons distribué 33 questionnaires, en considérant que ce nombre est représentatif, chaque exemplaire se compose de 10 questions, qui varient entre ouvertes et fermées, ces dernières permettent de laisser la liberté aux interrogés de répondre aux questions selon leurs façons, ce qui nous permet d'avoir une vision claire sur la présence et la pratique de la langue française au sein de ces administrations. En effet, nous avons choisi des employés de différents niveaux scolaire et ayant différentes fonctions.

Il est à noter que -pour la collecte des données- on a aussi travaillé avec une autre méthode; c'est bien l'entretien<sup>(1)</sup>, afin d'avoir plus d'informations et clarifications sur notre sujet de recherche

*« La réelle valeur de l'entretien de recherche se mesure aux services rendus :  
L'entretien de recherche est un dispositif d'enquête susceptible de lever certaines résistances  
d'un interlocuteur ; c'est un mode d'accès efficaces aux représentations et opinions  
individuelle) »<sup>1</sup>*

Après avoir récupéré nos questionnaires grâce à l'enquête que nous avons menée au sein de La Banque Extérieure d'Algérie et la mairie d'Ouargla. Il est à préciser que les résultats obtenus que nous allons développer, ont été recueillis à partir des déclarations de nos

enquêtés, notre objectif essentiel est de dégager leurs propres opinions à propos de notre sujet de recherche.

### 2.4- Dépouillement, analyse et interprétation des résultats

Au début, nous engageons par la présentation de trois critères (le lieu du travail des enquêtés, leurs fonctions, et leurs niveau d'étude). Nous pensons qu'ils ont une influence sur la pratique de la langue française.

Dans le tableau ci-dessous nous regroupons leurs informations.

1- Quel est votre établissement?

2- Quelle est votre fonction?

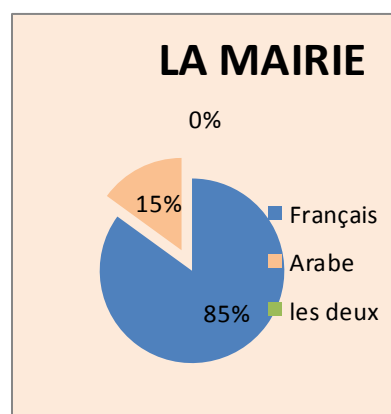
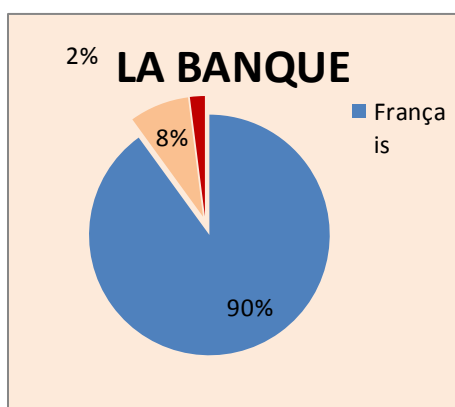
3- Quel est votre diplôme?

Information fonctionnaire	établissement	fonction	diplôme
3	La Banque Extérieur d'Algérie	Agent polyvalent	Supérieure
2		Agent polyvalent	Secondaire
3		Responsable	Supérieure
1		Juriste	Supérieure
2		Gestionnaire	Supérieure
1		Secrétaire	Secondaire
3		Caissière	Supérieure
2		Technicien	Secondaire

Information fonctionnaire	établissement	fonction	diplôme
2	La mairie	Chef service	Supérieure
1		Administrateur	Supérieure
2		Responsable	Supérieure
1		Technicien	Supérieure
2		Comptable	Secondaire
2		Informaticien	Secondaire
2		Secrétaire	Secondaire
3		Agent polyvalent	Secondaire
1		Agent polyvalent	Moyen

Nous constatons à travers ces résultats que la plupart des employés au niveau de cette administration ont eu le niveau supérieur, par rapport aux autres employés, qui ont le niveau secondaire; en exerçant des différentes tâches. Ce qui nous garantit la diversité et la variété de nos interrogés.

**4 – Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés en ?**

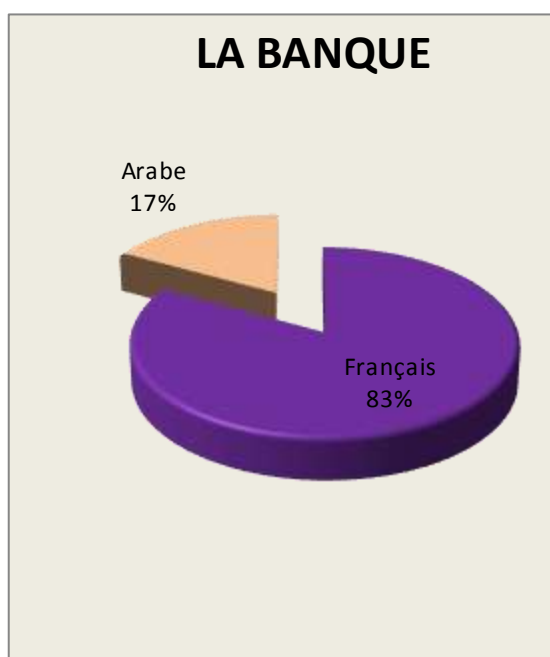


A travers le diagramme ci-dessus, nous constatons que le français semble très présent dans l'administration de la banque extérieur d'Algérie, avec un indice 90%, soit presque tous les documents sont en français. Quant à l'arabe le taux est de 10%.

Par contre, dans l'administration de la mairie le français à seulement un pourcentage de 13%.

Cela est bien justifié dans la rédaction des documents administratifs ci-dessous (annexes).

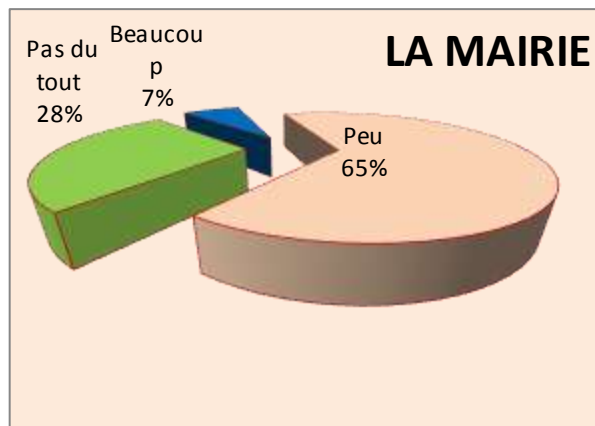
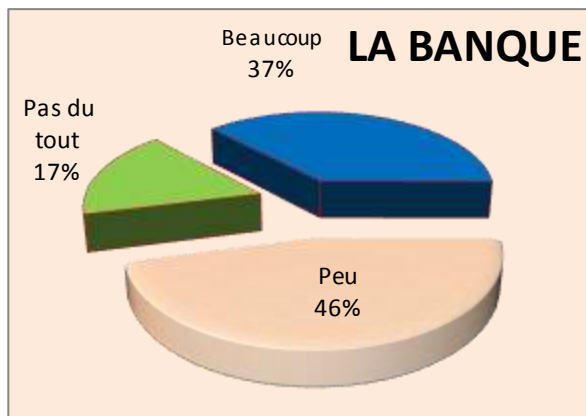
### 5- En quelle langue écrivez-vous au travail ?



L'objectif de cette question est de voir quelle est la langue la plus utilisée à l'écrit dans les administrations en question. Et le degré de cette utilisation.

Il est clair qu'à partir des résultats obtenus concernant le langue utilisées à l'écrit dans l'administration de la banque, nous constatons que le français domine avec un indice 83%, parce que les documents dont ils se servent sont en langue française et non pas en arabe, même alors tous les termes économiques sont en français, alors c'est obligé de l'utiliser. mais on voit le contraire dans l'administration de la mairie avec un indice de 10% pour le français.

6- Au travail, parlez-vous en français?



Après la lecture attentive des résultats obtenus, on peut dire que la langue arabe se réserve une place dite forte dans les discussions entre les fonctionnaires ou les conversations avec la clientèle; avec un pourcentage de 64% dans l'administration de la banque, et 91% dans celle de la mairie. Soit la majorité de nos enquêtés emploient (parlent) la langue arabe lors de leur travail. Parce que c'est leur langue maternelle.

En outre, le français -dans la deuxième position- tient une place estimée de 7% à 37%.

7 – Expliquez, en quoi consiste votre travail ?

Le tableau ci-dessus résume les différentes réponses de nos enquêtés,

Information	établissement	Taches exercés
Fonctionnaire		
2	La Banque Extérieur d'Algérie	Chargé d'accueil et services à la clientèle
2		Chargé de clientèle particulière
1		Spécialiste des opérations bancaires

1		Responsable / animateur d'unité ou d'activités de traitement bancaire
1		Responsable informatique / organisation / qualité
1		Analyste risques
2		Gestionnaire administratif, secrétaire
1		Contrôle périodique / permanent
2		Métiers de la comptabilité
1		Contrôleur de gestion
1		Juriste, fiscaliste
1		Technicien immobilier logistique

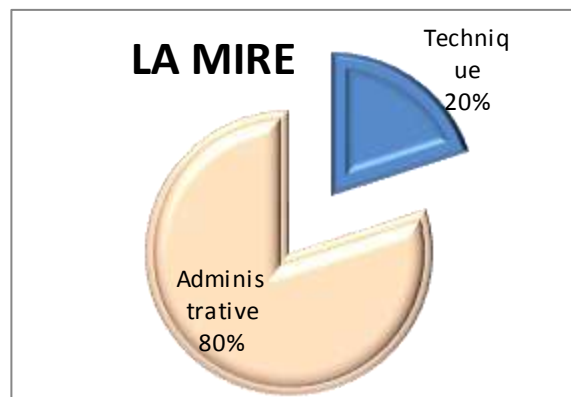
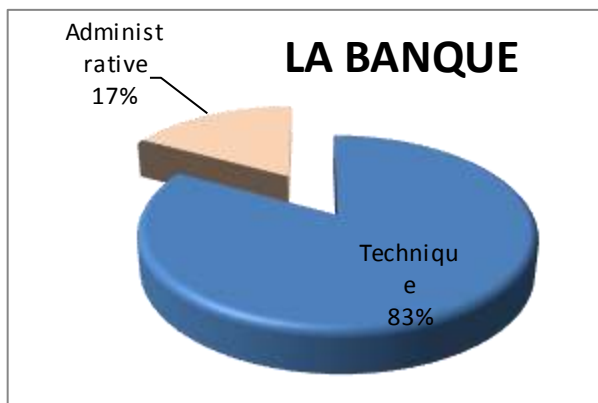
Information fonctionnaire	établissement	Taches exercés
4	La mairie	L'état civil
2		L'urbanisme et le logement
2		La voirie et le transport
1		Le ravitaillement de la ville en eau, les halles, marchés...
1		Les écoles
1		Les activités culturelles
2		La santé, l'aide sociale
1		Métiers de la comptabilité



2	Les permis de construire
---	--------------------------

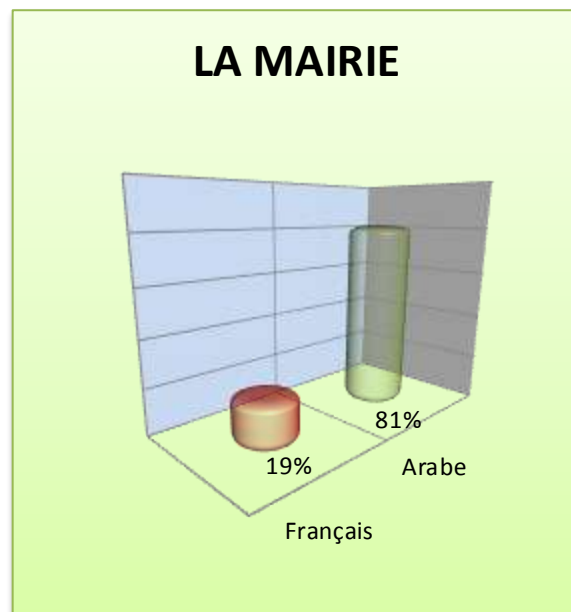
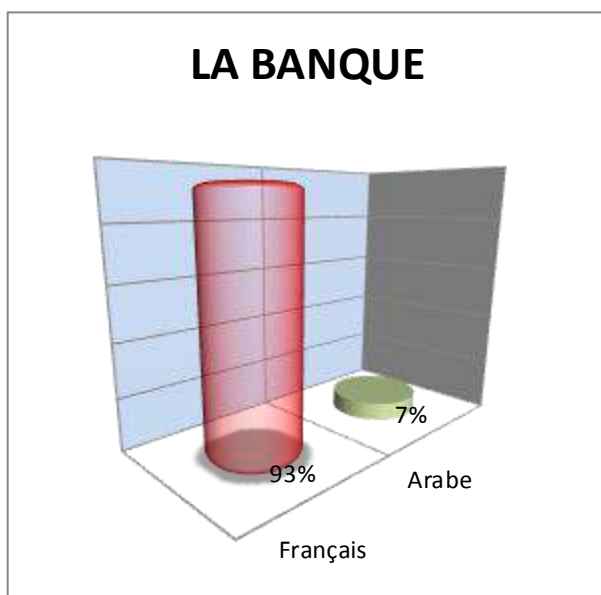
Nous remarquons à travers ce diagramme, qu'on a presque touché tous les services et les fonctionnaires dans les deux administratifs, ce que nous donne une idée générale sur les tâches y exercés; en nous menant à la question suivante.

**8- Quelle est la nature des tâches que vous exercez au travail ?**



Nous constatons à travers ces résultats que la plupart des tâches exercés au niveau de l'administration de la Banque sont des tâches techniques. Au contraire de celles que sont exercés au niveau de l'administration de la mairie qui ont une nature administrative avec un pourcentage de 80%.

**9- La nature des ces tâches, vous conduit-elle à utiliser plus ?**



A travers ce diagramme, qui montre la variable le degré de l'utilisation de la langue française au niveau de l'administration de la Banque, ou la majorité des tâches 93% sont effectués en français vu la nature de ces dernières qui ont de la technicité.

Mais concernant les tâches exercés au niveau de l'administration de la mairie nous remarquons le contraire ou le français vient en deuxième position avec seulement 19%.

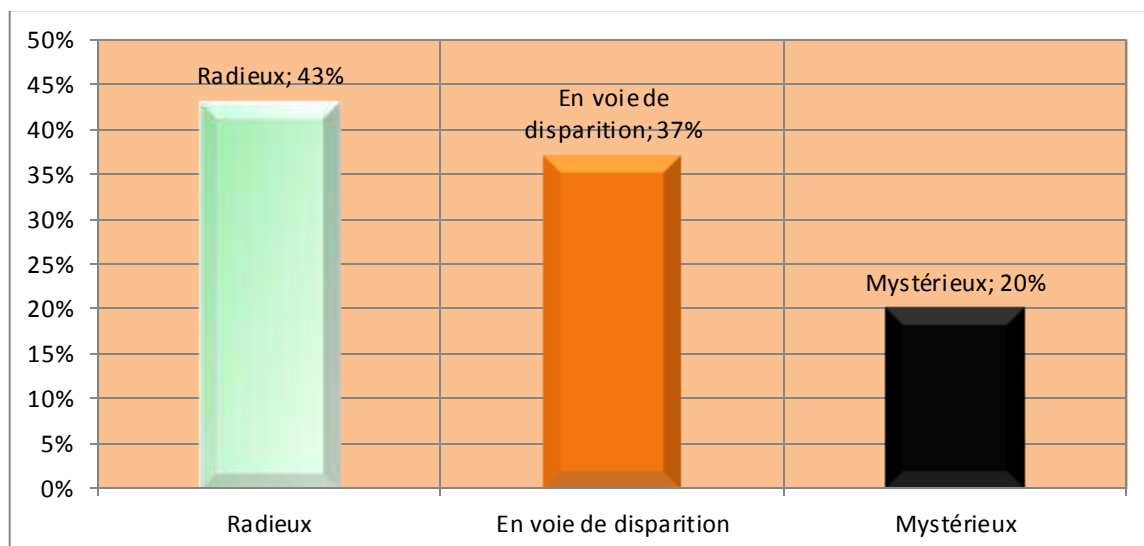
Ce qui nous permet à déduire et dire que parmi les facteurs primordiaux de l'existence et la forte utilisation de langue française dans l'administration de la banque; c'est bien la technicité du travail.

**10- Quel est l'avenir de la langue française dans l'administration algérienne (quant à vous)?**

Radieux

En voie de disparition

Mystérieux



On a voulu à travers cette question de prévoir le futur statut de la langue française dans l'administration algérienne.

Nous avons 43% voient que la langue française a encore de prospères années à venir, 20% des fonctionnaires considèrent que son statut sera ambigu. 37% voient que elle est en voie de disparition.

# Conclusion

Depuis l'indépendance nationale, l'Algérie avait opté pour une politique d'algérianisation des administrations publiques. Dans sa politique, elle avait tracé une révolution culturelle pour une décolonisation totale. A cet effet, toutes les administrations publiques ont repris leurs services respectifs avec un héritage, exprimé par la gestion des structures avec des correspondances en langue française.

Lors de l'instauration de l'arabisation en Algérie, plusieurs lois ont été promulguées pour faciliter les démarches progressives de l'algérianisation. Mais la réalité et plus ou moins nuancée, c'est la raison pour laquelle nous avons décidés de mener cette enquête de terrain, portant sur la réalité de l'usage de la langue française dans les administrations publiques à la lumière des lois d'arabisation.

Pour des raisons techniques, nous avons choisi deux administrations publiques pour une meilleure comparaison. Notre choix a été porté sur l'administration de La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) agence Ouargla et de l'administration de la mairie d'Ouargla.

Le choix est justifié par la fixation d'un critère de distinction entre deux administrations publiques dont l'une est purement technique, et l'autre est une structure administrative à caractère commun, représentée par l'administration de la mairie d'Ouargla. Pour une meilleure compréhension du sujet, nous avons choisi les deux techniques de recherche, tel le questionnaire et le guide d'entretien.

Pour rester dans le domaine et le sujet de notre travail de recherche. Quant aux deux administrations, il est nécessaire de rappeler que les résultats obtenus touchent directement deux points pertinents :

- La paradoxe entre la présence du français au sein de l'administration et les lois d'arabisation.
- La technicité du travail comme un facteur de cette présence.

Les fonctionnaires de l'administration de La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) agence Ouargla utilisent plus la langue française pour leur travail. Cet usage se justifie par les raisons que nous avons pu déceler des réponses aux questionnaires et au guide de l'entretien :

- Le vocabulaire technique,
- L'échange de correspondances avec des services techniques, utilisant plus la langue française que la langue arabe, alors considérée comme langue officielle et langue nationale en Algérie,

- La terminologie demeure plus technique que vocabulaire usuel.

Ce que nous mène à déduire que la technicité du travail commende le comportement langagier des fonctionnaires, et ce, en faveur de l'usage de la langue française, et au détriment de la langue nationale, qui reste, pour sa part, en vigueur dans les administrations à caractère commun; à savoir l'administration de la mairie d'Ouargla. où l'usage de la langue française est très réduit en raison de :

- La majorité des documents administratifs sont en langue nationale où la langue arabe est utilisée dans la rédaction.

En concluant notre travail on peut confirmer que la présence du français dans l'administration algérienne est une réalité indiscutable. Cette présence se diffère d'une administration à une autre, c'est-à-dire que certaines administrations font la majeure partie de leurs activités rédactionnelles en français, tandis que il y a d'autres administrations utilisent beaucoup plus l'arabe classique. Ça revient à la technicité des travaux exercés au niveau de ces administrations.

On peut dire que la présence de la langue française dans l'administration algérienne que ce soit forte ou faible, est en contradiction avec la législation du pays qui stipule clairement que la langue officielle et de l'administration est l'arabe classique.

Ce qui nous manque réellement, c'est une vraie volonté de changement !!!

## **Références bibliographiques**

1. AKOUN. A et ANSART. P, « Dictionnaire de sociologie », le Robert/ Seuil, Paris, 1999. Aumer U Lamara, Tamazight, l'alphabet et les chars de... la Ligue Arabe. LE MAEIN D'Algérie ! janv. 2018.
2. Ben Hedid Karima, L'apprenant algérien et identité en question : entre l'arabe enraciné et le français réadapté Université Kasdi Merbah Ouargla, (intervention) Séminaire national Les 23 et 24 Novembre 2011, revue El-Athart
3. BOUBAKOUR. S, « Etudier Le Français...Quelle Histoire ! », 2008.
4. CALVET. J-L, *L'Algérie à la croisée des langues et des cultures*, n°45 Université Paul Valéry Montpellier, 2001.
5. CALVET. J-L, *La linguistique*, collection que sais-je ? PUF, 1993.
6. CALVET. J-L, et DUMONT. P, *L'enquête sociolinguistique*, ed. L'Harmattan, Paris, 1999.
7. CHERIGUEN. F, « Politique linguistique en Algérie ». In : mots, Septembre, 1997.
8. DRIDI MOHAMMED. Idéologie nationaliste et politique linguistique en Algérie (article El-Athar Université Kasdi Merbeh Ouargla n° 10 - 2009 pp. 157-162)
9. DE SAUSSURE. F, *Cours de la linguistique générale*, Alger, ENAG, 1994.
10. Haouari Bellatreche, L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire. Université Mostaganem (article Synergies *Algérie* n° 8 - 2009 pp. 107-113)
11. Hasna Ghoul .Variations linguistiques dans le marquage du territoire dans la ville de Tunis. Synergies Tunisie n° 1 - 2009 pp. 119-124
12. LABOV. W, *La Sociolinguistique*, et. De minuit, Paris, 1976.  
Limoges, Lambert-Lucas « Diglossie et conflit linguistique, contribution à un vieux débat » Actes du colloque international de Montpellier, 10-12 décembre 2009.
13. MARTINET. A, « Bilinguisme et diglossie », in la linguistique (revue), vol, 18-01, 1982.



14. Marie-Luise Moreau, Sociolinguistique concepts de base. MARDAGA Belgique 1997.
15. Rabeh. SEBAA, *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, éd. Dar El Gharb, Oran, 2002.
16. Massine Tacir. Qui sommes-nous ?. samedi 22 novembre 2014. Revue AGORA Voix.
17. Samira Boubakour, ÉTUDIER LE FRANÇAIS... QUELLE HISTOIRE ! Université Lumière Lyon 2, France Université de Batna, Algérie.
18. SOUILAH Sarra, Présence de l'arabe scolaire et du français dans les institutions. Mémoire, Université Mentouri-Constantine 2009/2010.
19. Saidi Sief Hiba, Etude statistique des langues en présence dans les administrations algériennes. Mémoire, Université Mentouri-Constantine 2009/2010.
20. TALEB IBRAHIMI. KH, *Les Algériens et leur(s) langue(s), élément pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, édition, El- Hikma, Alger, 1997.
21. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/BOUBAKOUR%20Samira.pdf>.21/08/2019.à 11:37

## Questionnaire

1- Quel est votre établissement?

.....

2- Quelle est votre fonction?

.....

3- Quel est votre diplôme?

.....

4 – Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés en ?

Arabe  Français  les deux

5- En quelle langue écrivez-vous au travail ?

Arabe  Français  les deux

6- Au travail, parlez-vous en français?

Beaucoup  Peu  Pas du tout

7 – Expliquez, en quoi consiste votre travail ?

.....

.....

8- Quelle est la nature des tâches que vous exercez au travail ?

Technique  Administrative

9– La nature des ces tâches, vous conduit–elle à utiliser plus ?

Le français  L'arabe

10- Quel est l'avenir de la langue française dans l'administration algérienne (quant à vous)?

Radieux

En voie de disparition

Mystérieux

Dans ce présent travail de recherche, nous tenterons de savoir, la place réelle qui occupe la langue française dans l'administration algérienne à la lumière de la législation portant arabisation de l'administration. L'intérêt de cette étude est de dévoiler la présence ou l'ancrage de la langue française dans l'administration algérienne, en paradoxalisant cette réalité avec les lois qui ont été promulguées pour l'instauration de l'arabisation à travers des rappels par des arrêtés d'application.

In this research, we will try to find out, the true position occupied by the French language in the Algerian administration in the light of legislation related to the Arabization of the administration. The importance of this study is lies in revealing the existence or consolidation the anchoring of the French language in the Algerian administration, by as well as havealing the stark contrast between this reality on the one hand and the laws, orders and instrinctions issued in order to arabyze the algerian administrationon the other hand.

في هذا البحث، حاولنا معرفة المكان الحقيقي الذي تحتله اللغة الفرنسية في الإدارة الجزائرية في ضوء التشريعات المتعلقة بتعريب الإدارة. تكمن أهمية هذه الدراسة في الكشف عن وجود أو ترسخ اللغة الفرنسية في الإدارة الجزائرية، وكذا الكشف عن التناقض الصارخ بين هذا الواقع من جهة والقوانين والأوامر والتعليمات التي صدرت بغية تعريب الإدارة الجزائرية من جهة أخرى.